

IL NE VOUS MANQUE PAS QUELQUE CHOSE ?

Le 11 mai, les français ont pu retrouver leurs familles, leurs amis, leurs commerçants... Ils sont sortis dans la rue, un peu sonnés, ébouriffés, avides d'espace, heureux et emplis d'un sentiment de liberté oubliée... Si chacun a pu se réjouir de retrouver ses commerces, ses centres-villes et ses quartiers, de nombreux rideaux sont restés fermés, comme des grilles à nos espérances de retrouver un monde joyeux, un monde où l'on espère, un monde qui nous ressemble et nous rassemble.

Les français n'ont pas pu lever de verre en terrasse, prendre de café au zinc, ou partager un plat entre amis. La fin du confinement a été célébrée loin des bistrotts, des restaurants, des établissements de nuit, restés fermés. La vie reprend petit à petit, mais là encore, sans trop prévoir, ni de déplacements, ni d'événements, laissant ainsi hôteliers et traiteurs organisateurs de réceptions, toujours dans l'attente de lendemains plus heureux.

De Pagnol à Montant, d'Escoffier à Bocuse, de la crêperie du coin à la brasserie d'angle, ces lieux de vie constituent une part emblématique de notre identité. Ils sont notre patrimoine, des catalyseurs de lien social. Chaînon essentiels pour la filière agroalimentaire en crise, fer de lance de notre attractivité mondiale, tant le tourisme est conditionné par la découverte de notre gastronomie et de nos traditions.

ET SI LES GRILLES DE NOS ÉTABLISSEMENTS RESTAIENT FERMÉES ?

Imaginons, juste un instant, que ces fermetures deviennent notre quotidien, que

soient durablement frappés de silence les centres-villes... Notre secteur d'activité a été l'un des plus touchés par la crise sans précédent que nous vivons. Malgré les efforts des pouvoirs publics pour accompagner les professionnels dans cette période de confinement, beaucoup d'établissements n'auront pas les moyens de redémarrer tant les incertitudes économiques pèsent sur notre entreprise et paralysent notre volonté.

QUE CHACUN PRENNE SES RESPONSABILITÉS

Quatre mesures s'imposent pour la survie du secteur.

Nous appelons l'État à accompagner la reprise de l'activité, qui sera lente et progressive, en suspendant les charges sociales, au moins jusqu'au 31 décembre 2020 et en maintenant le régime de chômage partiel Covid-19 au moins jusqu'au 31 mars 2021 et au-delà si les mesures de distanciation sociale sont maintenues, car il vaut toujours mieux pour les caisses de Bercy ne pas encaisser de taxes, que financer nos collaborateurs qui resteront à quai !

Nous appelons les grands acteurs économiques nationaux, assureurs, grands opérateurs de l'énergie et de la téléphonie, à prendre part à l'effort en faisant fonctionner les mécanismes de solidarité nationale, en indemnisant nos pertes d'exploitation et en réduisant nos charges courantes.

Nous appelons les collectivités locales à « doper » la reprise en renonçant cette année aux taxes de voiries, de terrasses et d'enseignes, et à « pousser les murs » de

nos établissements en augmentant provisoirement nos emprises sur la voie publique afin de nous permettre de retrouver un peu de notre capacité d'accueil mise à mal par les mesures de distanciation sociale.

Nous appelons enfin les bailleurs à ne pas facturer de loyers sur la période de fermeture de nos établissements ainsi qu'à corréler les loyers à l'activité économique réelle de nos établissements tant que les obligations sanitaires restreindront nos activités.

PRÉSERVER NOTRE ART DE VIVRE À LA FRANÇAISE

Si nous prenons collectivement la parole, c'est que nous devons TOUS être au rendez-vous de la reprise.

Beaucoup a été fait, certainement plus que dans aucun autre pays au monde, mais nous savons aussi que plus de 30 % des restos et bistros de France, des hôtels, des traiteurs organisateurs de réceptions auront disparu avant la fin de l'année si un mouvement d'ampleur n'est pas engagé aujourd'hui.

Le Président de la République s'est engagé à ce qu'il n'y ait aucune faillite, nous appelons le gouvernement à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette promesse qui nous engage et nous motive à tenir !

Car notre souhait le plus cher est de pouvoir vous accueillir dans nos établissements et que résonne à nouveau dans nos quartiers l'ambiance festive de nos salles et de nos terrasses, et celui de votre plaisir retrouvé !

GNI - Groupement National des Indépendants de l'Hôtellerie & Restauration, UMIH - Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, SNRTC - Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale, Association Française des Maîtres Restaurateurs, Association pour la Reconnaissance des Bistrotts et Cafés de France, Club de la Table Française, Les Cuisiniers de France, Collectif Resto Ensemble, Maîtres Cuisiniers de France, Tables & Auberges de France, International-Club Les Toques Blanches, et en leur nom le million de personnes qui œuvrent dans ce secteur et leurs familles qui comptent sur vous.

